

Nom :

Prénom :

Education Civique

Fichier de travail. Troisième.

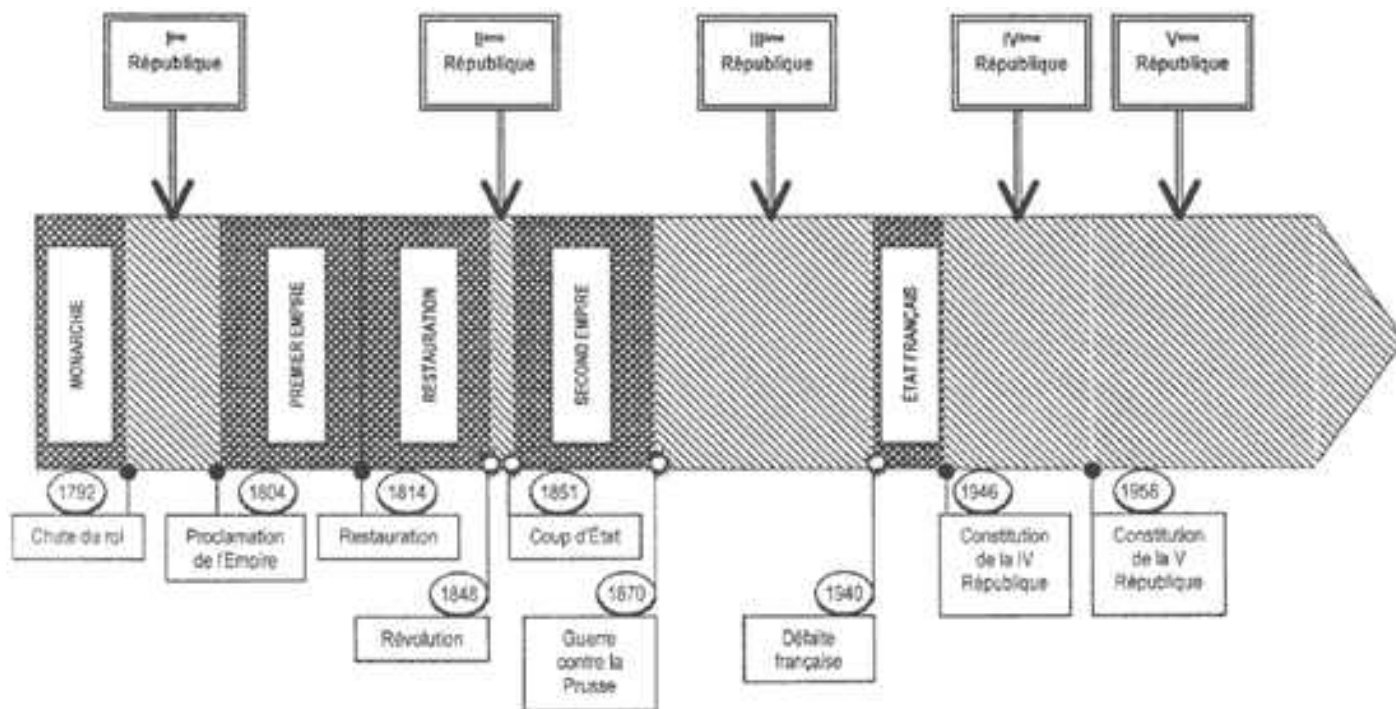
CHAPITRE N° 1 : LE CITOYEN, LA REPUBLIQUE, LA DEMOCRATIE

Je prépare le chapitre en cherchant le sens des mots suivants :

Un emblème	
Un hymne	
Une allégorie / une effigie	
Le bonnet phrygien	
La souveraineté nationale	
Le patriotisme	
L'abstention	
Un droit inaliénable	
La xénophobie	
Un outrage	
La naturalisation	
Un référendum	
Le civisme	
La civilité / Une incivilité	
L'éligibilité	
Une urne	

◆ **SUJET – La République : une longue histoire, des valeurs toujours à préserver**
(National, juin 2004)

Document 1 : De la Ière à la Vème République



Document 2 : Extraits du préambule de la Constitution de 1946, repris dans le préambule de la Constitution de 1958

Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :

- La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.
- Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.
- Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances. (...)
- La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. (...)

La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État.

Document 3 : La République menacée ?



(Dessin humoristique de SPINGA)

QUESTIONS (4 points)

Question 1 (documents 1 et 3)

Montrez que la République s'est mise en place lentement et qu'elle a été plusieurs fois remise en cause. (1 point)

Question 2 (document 2)

a. Citez 2 valeurs permanentes de la République, énoncées dès 1789. (1 point)

b. Citez 2 "principes économiques et sociaux" qui montrent un enrichissement des valeurs de la République. (1 point)

Question 3 (document 3)

Citez deux valeurs républicaines dont le non respect représente une menace pour la démocratie. (1 point)

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre que l'installation de la République s'est faite lentement et que les valeurs auxquelles elle est attachée sont toujours à défendre et à approfondir.

Leçon n° 1. La République et ses valeurs

Les informations prélevées dans les documents

Ce que les connaissances peuvent apporter

- définition du sujet et problématique :

- réponse à la problématique et ouverture du sujet :

◆ **SUJET – Le principe de la laïcité** (National, juin 2000)

Document 1 : Deux jeunes filles qui portaient le foulard au collège de Flers ont été exclues

Alençon correspondance,

(...) Âgées de douze ans, deux élèves du collège Jean Monnet de Flers (Orne) viennent d'apprendre qu'elles sont exclues de leur collège... Enseignants, parents d'élèves, principaux et représentants du personnel quittent le conseil de discipline. Ils viennent de prendre une très lourde décision : le renvoi pour non-respect de l'obligation d'assiduité au cours d'EPS. C'est en effet l'une des cinq limites à la manifestation d'appartenance religieuse.... La décision est immédiatement exécutoire.

Le Monde, 13 février 1999

Document 2 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Art. 10 - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Document 3 : Décret du 18 février 1991 relatif aux droits et obligations des élèves dans les établissements publics d'enseignement

La liberté de conscience reconnu aux élèves comporte pour eux le droit de s'exprimer et de manifester leurs croyances religieuses à l'intérieur des établissements scolaires (...) sans qu'il soit porté atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité.

QUESTIONS (4 points)

Question 1 (document1)

Qu'est-il arrivé à ces deux jeunes collégiennes ? Pourquoi ?

Question 2 (document 2)

Quel droit affirme l'article 10 ?

Question 3 (document 3)

La décision prise par le conseil de discipline est-elle conforme aux articles de loi ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre comment l'application du principe de la laïcité dans la République rencontre des obstacles dans les établissements scolaires.

◆ **SUJET – Les symboles de la République et le citoyen** (Pondichéry, mai 2004)

Document 1 : Article 2 de la Constitution de 1958.

« Article 2 :

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « la Marseillaise ».

La devise de la République est : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »

Document 2 : « Chirac : zéro tolérance au Stade de France »

Le Président, qui assistait à la finale de la Coupe, a marqué sa réprobation en quittant sa place. Un incident a marqué, samedi soir au Stade de France, la finale de la Coupe de France de football entre Lorient et Bastia. [...] Alors que les deux formations étaient sagement alignées sur le terrain en écoutant *la Marseillaise*, des sifflets venus des tribunes occupées par les supporters corses ont couvert l'hymne national. Ce qui a plongé Jacques Chirac dans une grosse et opportune colère. « *Ils sifflent, je m'en vais.* » [...]

Peu après, Chirac s'exprime en direct sur TF1 qui retransmet la rencontre : « *Quelques irresponsables ont cru devoir siffler la Marseillaise ce soir au début de ce match. C'est inadmissible et inacceptable. J'ai donc retardé le début du match et demandé au président de la Fédération française de football de présenter immédiatement et publiquement, dans l'enceinte, des excuses de la Fédération à la France, qui est humiliée par un geste de cette nature, avant que le match ne commence. Je ne tolérerai pas et je n'accepterai pas que soit portée atteinte aux valeurs essentielles de la République et à ceux qui les expriment.* »

d'après Gilles DHERS, *liberation.fr*, lundi 13 mai 2002.

Document 3 : Article 433-5-1 du Code pénal (inséré par la Loi 2003-239 du 18 mars 2003)

Le fait, au cours d'une manifestation organisée ou réglementée par les autorités publiques, d'outrager publiquement l'hymne national ou le drapeau tricolore est puni de 7 500 euros d'amende.

Lorsqu'il est commis en réunion, cet outrage est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.

QUESTIONS (4 points)

Question 1 (document 1)

a) Quels sont les deux symboles de la République mentionnés dans l'article 2 de la Constitution de 1958 ? (1 point)

b) Quelle est la devise de la République ? (0,5 point)

Question 2 (document 2)

Pourquoi le président de la République a-t-il quitté le Stade de France ? (0,5 point)

Question 3 (documents 1, 2, 3)

Que risqueraient aujourd'hui les supporters corses ? Justifiez votre réponse. (2 points)

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre que la connaissance et le respect des symboles sont indispensables dans la République.

◆ **SUJET – Droit de vote et citoyenneté en France** (Pondichéry, mai 2007)

Document 1 : Le droit de vote des femmes, en France (ordonnance du 5 octobre 1944)



Document 2 : Droit de vote aux élections municipales

Je suis venu en France en 1962 pour des raisons économiques. Je travaillais comme marbrier. J'ai été très heureux de voter aux dernières municipales, car avant 1992 nous avions des devoirs, comme celui de payer des impôts, sans avoir le droit de participer, par le droit de vote, aux choix de gestion de la commune.

Pour moi, le droit de vote et d'être élu des citoyens européens, aux élections municipales, est d'abord une reconnaissance de ce qu'ils apportent tant sur le plan économique que culturel. »

Témoignage inédit d'Alicio, de nationalité espagnole, Rennes, 2006.

Document 3 : Constitution de la Ve République.

Article 3 : La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Le suffrage peut être direct ou indirect (...) il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs (...) tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

Article 88-3 : (...) Selon les modalités prévues par le Traité sur l'Union européenne (1992), le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales peut être accordé aux seuls citoyens de l'Union résidant en France.

QUESTIONS (4 points)

Question 1 (documents 1 et 3)

Pourquoi peut-on dire que l'ordonnance de 1944 et l'article 88-3 de la Constitution ont élargi la notion de citoyenneté? (2 points)

Question 2 (document 2)

Quels sont les arguments d'Alicio en faveur du droit de vote des citoyens de l'Union européenne aux élections municipales ? (1 point)

Question 3 (documents)

Quelles sont les conditions d'exercice du droit de vote en France ? (1 point)

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre que les citoyens sont acteurs et responsables du fonctionnement de la démocratie.

Leçon n° 3. Les citoyens et la démocratie

Les informations prélevées dans les documents

Ce que les connaissances peuvent apporter

- définition du sujet et problématique :

- réponse à la problématique et ouverture du sujet :

Fiche bilan - Chapitre n° 1. Le citoyen, la République, la démocratie

► CE QUE JE DOIS SAVOIR

- **Utiliser les mots et les sigles spécifiques (voir fiche de préparation)**

- **Connaître les documents de référence :**

La Constitution de 1958 (Préambule, article 1er, titre premier),

Loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État,

Loi sur la nationalité - 17 mars 1998,

Traité sur l'Union européenne - deuxième partie : la citoyenneté de l'Union, (articles 8, 8A, 8B, 8C, 8D),

Convention européenne (préambule) - 1950.

► CE QUE JE DOIS SAVOIR EXPLIQUER

- **Les idées essentielles (voir cours et livre)**

MONTRER L'INSTALLATION DE LA REPUBLIQUE S'EST FAITE LENTEMENT ET QUE LES VALEURS AUXQUELLES ELLE EST ATTACHEE SONT TOUJOURS A DEFENDRE ET A APPROFONDIR.

MONTRER QUE LA CONNAISSANCE ET LE RESPECT DES SYMBOLES SONT INDISPENSABLES DANS LA REPUBLIQUE.

MONTRER QUE LES CITOYENS SONT ACTEURS ET RESPONSABLES DU FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE.

- **Les notions importantes :**

REPUBLIQUE :

CITOYENNETE :

CITOYENNETE EUROPEENNE :

NATION :

NATIONALITE :

DEMOCRATIE :

SUFFRAGE UNIVERSEL :

ETAT DE DROIT :

VALEUR :

PRINCIPE :

SYMBOLE :

LIBERTE :

EGALITE :

FRATERNITE :

SOLIDARITE :

LAÏCITE :

LES LIBERTES FONDAMENTALES :

CIVISME :

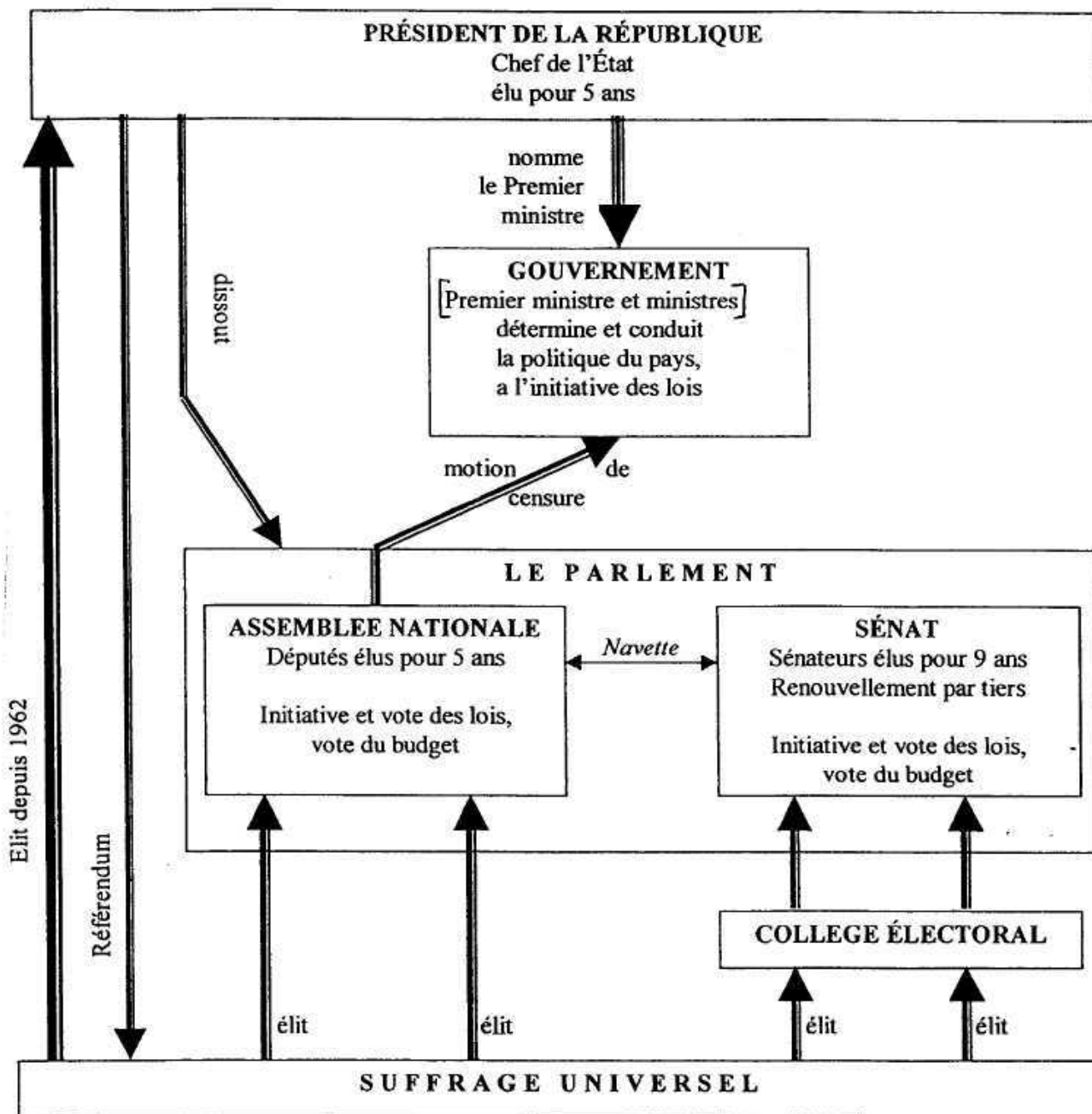
CHAPITRE N° 2 : L'ORGANISATION DES POUVOIRS DE LA REPUBLIQUE

Je prépare le chapitre en cherchant le sens des mots suivants :

Le pouvoir exécutif	
Le pouvoir législatif	
Les élections législatives	
Le pouvoir judiciaire	
Le gouvernement	
Le Parlement	
Le Conseil constitutionnel	
Un collège électoral	
Un suffrage direct / indirect	
Le droit de grâce	
Une dissolution	
Une motion de censure	
La question de confiance	
Un amendement	
La navette parlementaire	
L'administration	
Un préfet	

◆ **SUJET – L'organisation des pouvoirs de la République : le président, le gouvernement, le parlement** (National, juin 2002)

Document 1 : Schéma des institutions de la Vème République



Document 2 : Extrait de la Constitution de 1958

Art. 10: Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée.

Art. 11 : Le Président de la République, [...] peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent.

Art. 12 : Le Président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Les élections générales ont lieu vingt jours au moins et quarante jours au plus après la dissolution.

Art. 15 : Le Président de la République est le chef des armées.

Art. 17 : Le Président de la République a le droit de faire grâce.

Document 3 : Extrait de l'allocution radiotélévisée de Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, le 21 avril 1997

Mes Chers Compatriotes,

Après consultation du Premier ministre, du Président du Sénat et du Président de l'Assemblée nationale, j'ai décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. Le décret de dissolution et le décret fixant la date des élections législatives au 25 mai et au 1er juin seront publiés demain matin. [...]

Aujourd'hui, je considère, en conscience, que l'intérêt du pays commande d'anticiper les élections. J'ai acquis la conviction qu'il faut redonner la parole au peuple, afin qu'il se prononce clairement sur l'ampleur et le rythme des changements à conduire pendant les cinq prochaines années. [...]

QUESTIONS (4 points)

Question 1 (document1)

- a. Quel est le rôle du gouvernement ?
- b. Qui a l'initiative des lois ?
- c. Comment le Président d'une part, le Premier ministre d'autre part, accèdent-ils à leur fonction ?

Question 2 (document 2)

- a) Relevez deux pouvoirs du Président en rapport avec la loi.
- b) Quels sont ses pouvoirs dans les domaines militaires et judiciaires ?

Question 3 (documents 2 et 3)

- a. Sur quel article de la Constitution le Président de la République appuie-t-il sa décision ?
- b. Quelle justification personnelle donne-t-il à sa décision ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre comment s'organisent les pouvoirs de la République.

◆ **SUJET – L’Etat, la loi, les citoyens** (National, juin 2006)

Document 1 : Couverture et extrait de la revue Sécurité routière, septembre 2005

“Chaque jour, cinq jeunes - enfants, adolescents ou adultes - de moins de 24 ans perdent la vie dans un accident de la route en France.

Dès l’âge de 15 ou 16 ans, chaque jeune est exposé à un risque routier qui lui est propre largement plus élevé que le risque moyen. [...]

Devant l’incroyable taux de 80% de cyclomoteurs débridés, le gouvernement a décidé [...] de frapper fort en direction de ceux qui font commerce de ces engins de mort”.

D. Perben, ministre des transports, de l’équipement, du tourisme et de la mer.

Document 2 : Extrait de la loi n°2003-495 du 12 juin 2003 renforçant la lutte contre la violence routière

L’Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit : [...]

Article 18 [...]

I - Le fait de fabriquer, d’importer, d’exporter, d’offrir, de mettre en vente, de proposer à la location ou d’inciter à acheter ou à utiliser un dispositif ayant pour objet d’augmenter la puissance du moteur d’un cyclomoteur au-delà de la puissance maximale autorisée est puni de deux ans d’emprisonnement et de 30 000 euros d’amende.

II - Le fait, pour un professionnel, de transformer un moteur de cyclomoteur en vue d’en augmenter la puissance, au-delà de la puissance maximale autorisée, est puni des mêmes peines.

La présente loi sera exécutée comme loi de l’État

Fait à Paris, le 12 juin 2003

Jacques Chirac

Par le Président de La République :

Le Premier ministre, le ministre de l’intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, le garde des sceaux, ministre de la justice [...]

Document 3 : Extraits de la Constitution de 1958

Article 10 : le président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au gouvernement de la loi définitivement adoptée.

Article 34 : la loi est votée par le Parlement.

Article 39 : l’initiative des lois appartient concurremment au Premier ministre (on parle de projet de loi) et aux membres du Parlement (on parle de proposition de loi).

Article 45 : tout projet ou proposition de loi est examiné successivement dans les deux Assemblées du Parlement en vue de l’adoption d’un texte identique.

Article 61 : les lois organiques(*), avant leur promulgation, et les règlements des Assemblées parlementaires avant leur mise en application, doivent être soumis au Conseil constitutionnel qui se prononce sur leur conformité à la Constitution.

(*) Organique : qui a rapport à l’organisation essentielle d’un État.

QUESTIONS (4 points)

Question 1 (documents 1 et 2)

Relevez deux éléments montrant que les jeunes sont concernés par la sécurité routière.

Question 2 (documents 1 et 2)

Qu'interdit la loi n° 2003-495 ? Pourquoi ?

Question 3 (documents 2 et 3)

Qui adopte la loi ? Qui promulgue la loi ?

Question 4 (documents 2 et 3)

Quel article du document 3 montre que la loi, avant d'être votée, fait l'objet de discussion ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre que les lois en France sont élaborées démocratiquement et dans l'intérêt des citoyens.

◆ SUJET – Les citoyens et les collectivités territoriales (National, juin 2004)

Document 1 : Extraits de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982.

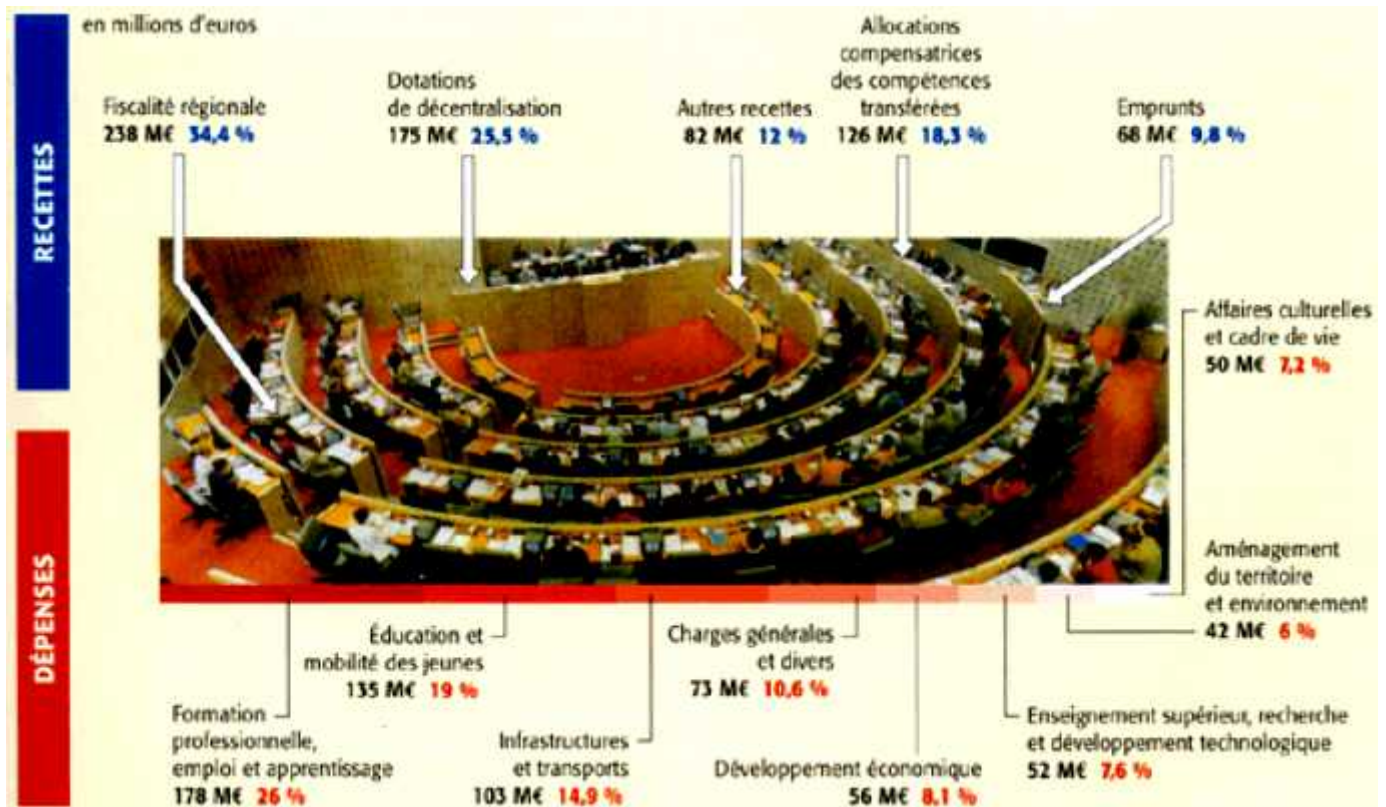
Article 1 : Les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des conseils élus (...)

Titre III - Des droits et des libertés de la région.

Article 59 : Les régions sont des collectivités territoriales. Elles sont administrées par un Conseil régional élu au suffrage universel direct.

Le Conseil régional règle par des délibérations les affaires de la région (...)

Document 2 : Le budget 2000 de la région Pays de la Loire.



Document 3 : Une enquête réalisée par la région Alsace.

Dans le cadre de sa politique des transports ferroviaires, la région Alsace lance aujourd'hui une étude sur l'accessibilité du réseau de transport express régional aux personnes à mobilité réduite.

La réalisation de cette mission (...) a été confiée à un cabinet spécialisé dont la mission sera d'aider à définir les actions à mettre en place au niveau de la Région.

En effet, afin de connaître les besoins et attentes des personnes directement concernées, le cabinet spécialisé prévoit la réalisation de rencontres de terrain dans trois villes : Strasbourg, Mulhouse et Colmar. Ces rencontres ont pour objectif de collecter des informations sur les besoins de la population concernée et les réactions sur les premières solutions préconisées.

Pour l'organisation de ces rencontres, des personnes volontaires sont recherchées afin d'y participer. Si vous êtes une personne à mobilité réduite atteinte d'un handicap physique ou sensoriel, si vous travaillez avec les personnes handicapées mentales, si vous êtes une personne âgée qui utilise le train ou non, faites-vous connaître auprès du cabinet spécialisé chargé de cette étude. [...]

Extrait du site Internet de la région Alsace, www.cr.alsace.fr

QUESTIONS (4 points)

Question 1 (document 1)

D'après les articles 1 et 59, quelles sont les collectivités territoriales ? (1 point)

Question 2 (documents 2 et 3)

Comment les collectivités territoriales interviennent-elles dans la vie quotidienne des citoyens ?
(3 réponses attendues) (1,5 point)

Question 3 (documents 1, 2, 3)

Comment le citoyen prend-il part aux responsabilités ? (3 réponses attendues) (1,5 point)

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre que les collectivités territoriales jouent un rôle important dans la vie des citoyens.

Fiche bilan - Chapitre n° 2. L'organisation des pouvoirs de la République

► CE QUE JE DOIS SAVOIR

- **Utiliser les mots et les sigles spécifiques (voir fiche de préparation)**

- **Connaître les documents de référence :**

La Constitution de 1958 (Titre II),

Les lois de décentralisation du 2 mars 1982 (notamment article 59), du 7 janvier et du 22 juillet 1983 (Titre I, articles 2 à 26).

► CE QUE JE DOIS SAVOIR EXPLIQUER

- **Les idées essentielles (voir cours et livre)**

MONTRER COMMENT S'ORGANISENT LES POUVOIRS DE LA REPUBLIQUE.

MONTRER QUE LES LOIS EN FRANCE SONT ELABOREES DEMOCRATIQUEMENT ET DANS L'INTERET DES CITOYENS.

MONTRER QUE LES COLLECTIVITES TERRITORIALES JOUENT UN ROLE IMPORTANT DANS LA VIE DES CITOYENS.

- **Les notions importantes :**

UNE CONSTITUTION :

LES INSTITUTIONS :

L'ETAT :

UNE COLLECTIVITE LOCALE / TERRITORIALE :

LA DECENTRALISATION :